

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 23 mai 2024 Procès-verbal de séance

Le 23 mai 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 15 mai, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY-Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Gilles FONTAINE - Frédéric DELALANDE.

- dont pouvoir donné par Gilles FONTAINE à Philippe VILARD
- dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 2

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Christelle VAUCHER

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Etablissement Public Foncier

Finances

- Divers devis à étudier

Culture

Assainissement collectif

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 11 avril 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Route des Martollets : construction d'une piscine
- Rue des Bergers : pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire :

- Rue des Genetières : aménagement d'une grange en logement.

Bâtiments communaux :

Un point est fait sur les travaux de l'appartement de la cure. Il reste quelques finitions, ENEDIS interviendra le 19 juin pour le raccordement de l'appartement et la mise aux normes des disjoncteurs.

Etablissement Public Foncier EPF

Madame le Maire explique que le restaurant « Le Saint Bénigne » a cessé son activité en septembre 2023. Monsieur Munoz a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 40 ans d'activité.

Le conseil municipal a souhaité étudier la possibilité de rachat de ce commerce local réputé afin de valoriser la commune, faire perdurer une offre de restauration de qualité, et plus largement œuvrer au dynamisme, à l'attractivité et au tourisme de Saint Bénigne.

Madame le Maire a sollicité l'EPF de l'Ain, Etablissement Public Foncier, pour financer cet investissement.

La collectivité a saisi l'opportunité de racheter les terrains constructibles attenants au restaurant.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention de portage foncier pour un montant de 600 000 € au taux de 1.50 % sur une durée de 15 ans ainsi que la convention de mise à disposition des biens avec l'EPF de l'Ain.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis 251,35 € pour l'achat de 2 coffres de livres pour la bibliothèque chez Manutan.
- Un devis de 805,20 € entretien de la machine Karcher chez Bresse hygiène
- Un devis de 1 070 € chez Carrara pour l'aménagement du jardin du souvenir.
- Un devis de 1 933,75 € pour l'achat de 7 barrettes pour le jardin du souvenir chez Carrara.
- Un devis de 6 793,00 € et un devis de 6 880,90 € pour la remise en gravure et la peinture des stèles du carré militaire et du monument aux morts auprès d'Eclat de Pierre.
- Un devis 1 401,30 € pour l'achat d'un banc de pierre chez Manutan qui sera installé au cimetière.
- Un devis de 339,84 € pour l'achat de 2 panneaux de signalisation passage piéton au rond-point de la zone artisanale « Le Mollard » auprès de ADLM.

Accueil de loisirs :

Compte tenu du nombre d'enfants de la commune accueillis par le centre de loisirs 1,2,3 Soleil, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 1 002 € en complément de la subvention 2024 de 650 € à l'association Familles rurales 1,2,3 Soleil.

Culture :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le contrat de la Compagnie Pièces et main d'œuvre de 1 100 € qui souhaite donner une représentation du spectacle « l'Effet Barnum » le 28 septembre 2024.

Assainissement collectif :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2023.

Commissions communales :

La commission cimetière s'est réunie le 22 mai. Il a été acté, la remise en gravure et en peinture du monument aux morts et des 7 stèles du carré militaire ainsi que l'aménagement du jardin du souvenir.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe Vilard et Madame le Maire rendent compte du conseil communautaire du 13 mai.

Comptes rendus de diverses réunions :

La commune a rencontré le 22 mai le syndicat Saône Veyle Reyssouze qui va procéder au renouvellement et au renforcement du réseau d'eau potable sur une portion de la route de la mairie, de la route des ripettes et du chemin des ravieres. Ces travaux seront réalisés à compter du 8 juillet.

Informations diverses

Madame le Maire remercie les habitants et les élus qui ont assisté à l'inauguration du city stade le 13 avril.

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une séance d'échanges et de dédicaces avec Monsieur Tourniaire, écrivain qui s'est installé sur la commune, le samedi 4 mai.

Madame le Maire souligne une belle participation de la population et de l'école lors de la cérémonie du 8 mai.

Madame le Maire remercie Monsieur Bellicot qui a nettoyé et repeint la statue de la Vierge Marie située sur le parvis de l'église.

Samedi 1^{er} juin à 20h30 la commune accueillera le spectacle de la bibliothèque financé par la Communauté de communes Bresse et Saône.

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin de 8h à 18h. Les élus se sont répartis les permanences du bureau de vote

Clôture de la séance à 21h15

Le secrétaire de séance, Christelle VAUCHER



Le Maire, Emily UNIA

